NATIONS UNIES **E**

Conseil économique et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.17/1996/28
6 mars 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Quatrième session
18 avril-3 mai 1996
Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

RESSOURCES FINANCIÈRES ET MÉCANISMES DE FINANCEMENT

Note verbale, datée du 1er mars 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et, en prévision de la quatrième session de la Commission du développement durable qui doit se tenir du 18 avril au 3 mai 1996, a l'honneur de transmettre le résumé du Président concernant la troisième réunion du Groupe d'experts sur les questions financières relatives à Action 21, qui a eu lieu du 6 au 8 février 1996 au siège de la Banque asiatique de développement, à Manille (Philippines), sous les auspices des Gouvernements japonais et philippin, de la Banque asiatique de développement et du Département de la coordination des politiques et du développement durable de l'ONU.

Les deux premières réunions du Groupe d'experts se sont tenues à Kuala Lumpur du 2 au 4 février 1995 et à Glen Cove, dans l'État de New York, du 15 au 17 février 1995. L'objet de ces trois réunions était d'examiner les mécanismes de financement existants pour mettre en oeuvre le programme Action 21 et de recommander des mesures à l'intention du Groupe de travail spécial intersessions de la Commission chargé des questions financières et des modes de consommation et de production, qui aura lieu du 4 au 8 mars 1996, et de la quatrième session de la Commission qui se tiendra du 18 avril au 3 mai 1996.

Il serait utile que le résumé du Président, joint à la présente note verbale, soit distribué comme document officiel de la Commission du développement durable, à sa quatrième session, au titre du point 4 de l'ordre du jour provisoire.

* L'ordre du jour provisoire sera distribué ultérieurement sous la cote E/CN.17/1996/1.